STADE POITEVIN TENNIS

ASSEMBLEE GENERALE DU 18 DECEMBRE 2013

Membres du Bureau présents : Etienne LANGLOIS (Président), Didier LERUSTE (Trésorier), Jean-Paul LOUME (Vice-Président) et Erwan LE GALL.

Membres du Bureau excusés : Bérangère de BONY (Secrétaire Générale) et Alexandre MAYE

Personnalités présentes : Odile CHAUVET (Présidente du Stade Poitevin Omnisports), Jean-Pa ul LOUME représente Jean-Paul SAUROIS (Président du Comité Départemental de Tennis).

Adhérents présents ou représentés : Martine APERCE, Caroline BLANC-DELACOSTE, Jacqueline BOUCAUD, Jacky BOURGUIGNON, Médérick CERIL, Odile CHAUVET, Nicolle DOUADY, Frédéric FIBLEUIL, Brigitte GODFROID, Hadrien GROSS, Philippe LALEU, Alex LALEU-POTET, Etienne LANGLOIS, Erwan et Théo LE GALL, Didier LERUSTE, Jean-Paul LOUME, Pierre MICHEL, Benjamin NEVO, Jean-Paul ORILLARD, Michel PAULAIS, Géraldine POUSSARD, Elisa et Jean-Luc ROUX, Aboubacar SIGUE, Gérard SURRAULT et Jean YVON.

Adhérents excusés : Pierre JANIN, Annette LABRUNIE, Bernard LARTIGUE,

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 18 décembre 2013 dans les locaux du Stade Poitevin à 19h. La séance est ouverte à 19h10 par le Président, Etienne LANGLOIS.

Etienne LANGLOIS rappelle qu'il y a 2 Assemblées Générales par an. L'une en décembre pour présenter les résultats financiers et sportifs de l'exercice ainsi que le prévisionnel de l'exercice suivant et l'autre courant mai-juin pour présenter les tarifs appliqués la saison suivante.

Rapport Moral (Etienne LANGLOIS)

Cette année 2013 a été contrastée.
Pas sur l'aspect sportif, où les résultats se maintiennent à un niveau que j'estime toujours anormalement bons pour un club qui n'est que le 4ème de la ligue en nombre de licenciés.
Pas sur l'aspect financier, comme on le verra tout à l'heure, puisque l'exercice est à nouveau bénéficiaire, même s'il ne l'a pas été autant qu'espéré.
Mais j'avoue être déçu par l'attitude ou les paroles de certains qui n'ont visiblement pas compris qu'on était dans le même bateau et ne pas ramer dans le même sens ne peut être que contre-productif.
Un membre qui passerait sa vie au club peut en effet passer par tous les statuts possibles :

- Enfant à l'école de tennis de base
- Enfant à l'école de compétition
- Jeune adulte faisant de la compétition ou du loisir
- Senior + (pour ne pas citer l'insulte suprême : vétéran)
- Non joueur, aimant fréquenter ce lieu en tant que consommateur du restaurant, joueur de cartes ou simple bénévole.
- Salarié, que cela soit au secrétariat, école de tennis ou au restaurant.

Donc, il faut bien comprendre que critiquer les autres revient quasiment à se critiquer soi-même.
Ca ne doit pas être l'école de tennis contre les adultes sans cours, cela ne doit pas être les salariés contre d'autres salariés. Cela doit être tout cela à la fois.

Inversez les rôles et demandez-vous si vous feriez mieux ou si vous demanderiez moins à la place de l'autre.
On a besoin de tout le monde. Tout le monde a son importance, grande ou petite.
Les besoins et les exigences de chacun sont différents mais il nous faut accepter les différences, qui font justement la richesse d'un Club ou à plus grande échelle d'une Société.
Si on veut que les autres nous respectent, même si cela est facile à dire, il faudrait d'abord commencer par respecter les autres et leur travail.
En tant que président, je passe bien évidemment par des phases de désespoir mais aussi d'espoir.
Désespoir quand je vois que certains ne veulent rien faire sans se faire payer, ne respectent pas les autres , cherchent sans arrêt à contourner les règles, que cela soit pour les invités , les cartes , les licences ou tout ce qu'il faut payer, sans compter ceux qui détériorent ce qui a été fait par d'autres.
Mais l'espoir existe quand je vois qu'il y a encore des personnes qui viennent aider sans rien demander en échange , comme cela s'est produit cet été, quand je vois que des bénévoles se donnent rendez-vous à 6 heures un samedi matin pour poser le parquet du club (ce dont je serais incapable), quand je vois qu'un jeune qui vient pourtant d'arriver fait des propositions d'animations, prend des Initiatives, je me dis que ce club a encore un bel avenir !
Merci bien sûr à tous les bénévoles, nos partenaires qui n'ont pourtant pas toujours de retour, les collectivités qui font ce qu'elles peuvent sans que rien ne les y oblige, et les entités fédérales qui aident nos structures à exister.

Rapport d'activité

Oct- Nov 2012 : Championnats régionaux vétérans par équipes.
Un pot d'accueil des nouveaux adhérents a été organisé.

Décembre 2012 :
Comité Directeur
AG : annonce de 22 000 € de bénéfice, ce qui ramène les fonds propres à – 10 600 € à fin septembre 2012. Objectif annoncé d'un exercice positif en 2013.
Envoi d'un mail à tous les adhérents (de NC à -30) pour demander à ceux qui veulent de jouer en équipes dans les 5 équipes féminines et 8 équipes masculines.
15 décembre : Noël Ecole de tennis

Janvier 2013 : Début des rencontres départementales et régionales en senior.
Augmentation des salaires entre 3 à 5 %
Mise en place d'un plan d'intéressement à hauteur de 20% du bénéfice supérieur à 5 000 €

Février 2013 :
Lavage des 4 terrains et remplacement des lampes d'éclairage par la Mairie pendant les vacances, en prévision de l'Open
Tournoi jeunes

Mars-avril 2013 :
Open Masculin 86
Comité Directeur
AGE : - pas d'augmentation des tarifs pour la saison suivante
- Nombre d'invitations ramenées à 4 pour la carte 1h30 et à 6 pour la carte 4 heures.

Mai 2013
Matchs par équipes en Nationale
Championnats individuels jeunes départementaux et régionaux
Début du tournoi interne.

Mai-juin 2013
Tournois vétérans
Fin des matchs en Nationale.
2ème tournoi Beach volley en partenariat avec « un hôpital pour les enfants », organisé par Erwan LE GALL

Juillet-août 2013
Comité Directeur
Décision de ne pas augmenter les prix du bar restaurant en septembre 2013, en dehors du prix de la bière.
40 bénévoles, 400 heures de travail, 60kgs de peinture, 140 m^2 de pvc…. Et voilà notre club refait à neuf.

Septembre 2013
Trophée Crédit Agricole en septembre.
Ouverture de l'école de tennis : la totalité des cours a lieu au club pour la première fois, afin de permettre une unicité des prestations.
Fin du tournoi interne
Contrôle Urssaf : redressement de 4 200 €
Mise en place d'une télévision devant le bar.
Chaque adhérent dont c'est l'anniversaire reçoit maintenant un message.

Ce rapport d'activité a été présenté par Bérangère de Bony et a été adopté à l'unanimité.

RAPPORT SPORTIF

Jean-Paul LOUME présente le rapport sportif.

PALMARES 2012-2013

Championnat départemental Individuel Jeunes : 28 qualifiés
6 titres

Julia Maye	Thibaud Blaud
Pauline Dore	Frédéric Fibleuil
Filda Badi	Josselin Grégoire

Championnat départemental Seniors +
6 titres *:* Caroline Blanc-Delacoste, Annette Labrunie, Stéphane Simon, Olivier Pager, Philippe Laleu et Michel Paulais.

Championnat Individuel Départemental Senior

1 titre	***1 Finaliste***
- Frédéric Fibleuil en 3° série	Bérangère de Bony en 4° Série

Championnat individuel Régional Jeunes
(17 qualifiés)

5 titres	***1 finale***
Julia Maye 10 ans	Alexandre Vinée-Munoz 17-18 ans
Pauline Dore 13-14 ans	

Frédéric Fibleuil 13-14 ans
Josselin Grégoire 15 -16 ans
Jeanne Sapin 15-16 ans (qui évolue également sur les tournois européens ITF cadet)

Championnat Individuel Régional Senior +

5 titres

Caroline Blanc en 40 ans
Brigitte Vanni en 60 ans
Philippe Laleu en 60 ans
Francoise Viau en 65 ans
Brigitte Godfroid en 70 ans

1 finale

Olivier Pager en 55 ans

Championnat Individuel Régional Senior

1 titre

Maxime Quinqueneau 2° Série

Championnat de France Individuel Senior +

Brigitte Godfroid Finaliste 70 ans
Brigitte Vanni Finaliste 60 ans
Philippe Laleu 1/8 F 60 ans

Championnat par équipes Jeunes :

Les 15 -16 ans garçons sont 1/4F.

Championnat par équipes Seniors :

Equipe 1 Dames : Maintien en Nationale 3
Equipe 2 Dames : Maintien en Pré-Nationale
Equipe 3 Dames : Division 1 Régionale
Equipe 4 Dames : Evolue en Régionale – Division 2
Equipe 5 dames : Evolue en Départementale – Division 1

Equipe 1 Messieurs : Montée en Nationale 2
Equipe 2 Messieurs : 1° de Pré –Nationale (ne peut pas monter car l'éq. 1 n'est pas en N1B)
Equipe 3 Messieurs : Régional – Division 3
Equipe 4 Messieurs : Départemental – Division 1
Equipe 5 Messieurs : Départemental – Division 2
Equipe 6 Messieurs : Départemental – Division 3
Equipe 7 Messieurs : Départemental – Division 3
Equipe 8 Messieurs : Départemental (3° phase)

Championnat de France Senior + :

Les 45 ans Messieurs se sont qualifiés mais ont perdu au 1er tour
Les 55 ans Messieurs ont perdu au 2ème tour.
Les 55 dames sont demi-finalistes (Brigitte Vanni, Brigitte Godfroid, Martine Apercé, Francoise Viau, Marie-Claire ROUX).

Ont été sélectionnés en équipe de France : Julia Soica en 13-14 ans, Brigitte Vanni en 60 ans, et Brigitte Godfroid en 70 ans.

Le club termine la saison avec 503 licenciés.

1er au trophée Perrier Régional, 1er club formateur Régional, 7ème club départemental du trophée du développement

Médaillés de l'année

a) *A titre sportif* :

Brigitte Godfroid (qui était capitaine) est médaille de Bronze au Championnat du Monde par équipes et perd en ¼ finale en individuel.
Maxime Quinqueneau est Médaille de bronze aux Championnats Universitaires individuels et à ce titre, il a été récompensé par la Médaille de bronze de la Jeunesse et des Sports remise lors de l'AG de la Ligue.
Médailles de bronze de l'Office Municipal des Sports : Julia Maye et Frédéric Fibleuil.

b) *A titre bénévole* :

Médailles de bronze de l'Office Municipal des Sports : Nicolas Lechartier et Louise Franchet.
Médaille d'argent de la Jeunesse et des Sports : Etienne Langlois.

Diplômés de l'année :
JAE1 : De Kermel Grégoire
JAE2 : Lechartier Nicolas
JAT1 : Esquirol Jean-Claude et Lechartier Nicolas

Comme d'habitude, le Club a aussi organisé au cours de l'année :

- Le tournoi FUTURE à 15 000 $ en mars dont l'excédent du budget permet d'équilibrer les comptes déficitaires de l'école de compétition.
- Pour la 2ère fois le tournoi de Beach Tennis homologué en juin
- Le tournoi seniors + en juin
- Le tournoi seniors en septembre avec Carly PETIT (1/6, Lagord), vainqueur chez les dames et chez les messieurs, Maxime QUINQUENEAU (-30, Stade Poitevin Tennis)

Le rapport sportif est voté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER (Didier LERUSTE)

Le trésorier, Didier LERUSTE, rappelle que le compte d'exploitation donne un résultat entre dépenses et recettes. Différents centres de charges sont représentés (Restaurant, école de tennis, équipes adultes, le Club, l'Open et le partenariat).

La marge du restaurant est passée de 63 % à 56 %. Il y a eu moins de soirées cette année, ce qui explique la baisse de la marge car ces soirées ont un coefficient sur les achats plus favorables. Il n'y a pas eu d'augmentation des tarifs du bar et restaurant (sauf pour la bière), alors que les tarifs des matières premières ont augmenté.

Le déficit de l'école de tennis a encore baissé, ce qui reflète les importants efforts de rationalisation effectués. Il n'y a notamment plus de location au Comité Départemental, ce qui permet du coup non seulement de faire des économies, mais aussi d'uniformiser les prestations (chauffage, lieu). Le but annoncé il y a 2 ans d'un déficit global de l'école de tennis (école de tennis classique+ adultes+ école de compétition) limité à 7500 est quasiment atteint, et devrait être encore moindre l'an prochain.

Il avait été décidé que le déficit acceptable des 2 équipes est de 10 000€, que cela soit pour cette saison ou celles à venir. Le but est atteint.

L'activité club, l'open et le partenariat sont bénéficiaires, bien qu'il y ait eu une baisse du partenariat.

Les comptes font apparaître au 30/09/2013 un bénéfice de *5 986 €.*

Malgré cela, nous avons encore des fonds propres négatifs. Le trésorier rappelle que les fonds propres sont nécessaires pour qu'une entreprise fonctionne. Etienne LANGLOIS pense qu'il faudrait 15 000 € de fonds propres pour ne pas manquer de trésorerie dès la fin août et devoir emprunter de l'argent pour finir l'exercice.

Il est rappelé qu'un plan d'intéressement a été mis en place pour les salariés, donc 20% du bénéfice supérieur à 5 000 € leur sera distribué.

Etienne Langlois regrette que la petitesse du bénéfice entraine de faibles versements pour les salariés.

L'activité dont nous vous avons rendue compte est reflétée par les comptes de l'exercice clôturé au 30 septembre 2013 que nous vous présentons maintenant :

- Le produit des prestations s'est élevé à 239 090.59 € contre 241 894.54 € pour l'exercice précédent.
- Le total des produits d'exploitation a atteint 363 962.26 € contre 370 382.11 € pour l'exercice précédent.
- En regard, les charges se sont élevées à 357 800.60 € alors qu'elles atteignaient 350 118.66 € au 30 septembre 2012.
- Le bénéfice est de 6 161.66 € contre un bénéfice de 20 263.45 € l'exercice précédent.
- Compte tenu de produits financiers pour 95.72 € et de charges financières pour 90.90 €, le résultat financier dégage un gain de 4.82 €.
- Après constatation d'un produit exceptionnel de 4 310.04 € et d'une perte exceptionnel de 4 490.13 € le résultat exceptionnel accuse une perte de 180.09 €.
- Du fait de ces résultats intermédiaires, les comptes de l'exercice 2012/2013 se soldent par un bénéfice net de 5 986.39 €.

Affectation du résultat : nous vous invitons à affecter l'excédent de résultat s'élevant à 5 986.39 € au poste « Report à Nouveau » pour permettre d'apurer une partie des pertes inscrites dans ce poste « report à nouveau » de sorte que le report à nouveau après cette imputation s'élève à – 3 380.99 €.

<u>En conclusion</u> :
Nous vous demandons de bien vouloir approuver l'affectation du résultat qui vous a été proposée, les comptes annuels pour l'exercice clos le 30 septembre 2013 tels qu'ils vous ont été présentés et donnés quitus au Comité de Direction de sa gestion en adoptant les résolutions qui vous sont soumises.

Les résolutions :

1) L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral et financier, les explications complémentaires fournies oralement, approuve dans toutes leurs parties le dit-rapport, le bilan, le compte de résultat et annexes pour l'exercice clos au 30 septembre 2013, tels qu'ils sont présentés. L'Assemblée approuve, en conséquence, les opérations et les actions de gestion accomplies par le Comité au cours de l'exercice écoulé dont le compte-rendu a été fait, et donne quitus de son mandat pour cet exercice au Comité de Direction.
   Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2) L'Assemblée Générale ordinaire constate un bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 986.39 € qu'elle décide d'imputer sur le report à nouveau de l'exercice antérieur.

- Report à nouveau .....- 10 367.38 euros
- Imputation du bénéfice..... 5 986.39 euros
- Report à nouveau au 30/09/2013 ..... - 3 380.99 euros

3) Le prévisionnel 2013/2014 a été adopté par les adhérents à l'unanimité.

Clôture de l'Assemblée Générale à 20h30 par le Président, Etienne LANGLOIS, qui invite les adhérents à prendre le pot de l'amitié.